

Bourses, heures supplémentaires - Le censorat établi les projets de décisions d'heures supplémentaires ou d'heures de suppléance ainsi que l'état trimestriel du service fait des heures supplémentaires. Il tient à jour le fichier des bourses, contrôle des décisions. Les services de l'intendance établiront les états trimestriels de paiement des bourses en rapport avec le Censeur (visa du Censeur).

Je rappelle en conclusion que la saine organisation d'un lycée est le fruit d'un accord parfait dans l'équipe de direction.

Pour cela, il faut que les relations entre tous les membres de cette équipe soient nombreuses, permanentes, étroites et franches.

Les efforts de chacun doivent tendre, **dans** un climat de confiance, dans un esprit collégial et une entente harmonieuse, à concourir à la bonne marche de **l'établissement** dont le **Proviseur reste le seul responsable officiel**.